

Communiqué de presse

## **Ipsen prend acte du déremboursement de Tanakan® en France**

- Tanakan® reste commercialisé et disponible pour les professionnels de santé et les patients dans environ 50 pays, dont la France
- Cette nouvelle vague de déremboursements concerne tous les médicaments à service médical rendu insuffisant encore remboursés à ce jour en France

**Paris (France), le 27 Janvier 2012** – Ipsen (Euronext: IPN - ADR: IPSEY) prend acte de la décision du Gouvernement français de ne plus rembourser Tanakan®, Tramisal® et Ginkogink®, actuellement fabriqués sur le site industriel de Dreux (France). Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique française de révision de la prise en charge par la collectivité d'un certain nombre de médicaments.

Bien que déremboursés à partir du 1er mars 2012, Tanakan®, Tramisal® et Ginkogink®, peuvent toujours être prescrits et délivrés par les professionnels de santé à destination des patients en France.

La décision de déremboursement de Tanakan® intervient dans le contexte de la stratégie d'Ipsen de trouver un partenaire pour ses opérations commerciales de médecine générale en France ayant une expérience en OTX et en OTC, ainsi qu'un acquéreur pour son site industriel de Dreux (France).

### **A propos de Tanakan® (EGb 761®)**

L'EGb 761®, principe actif de Tanakan®, est un extrait standardisé unique de Ginkgo biloba. Cette molécule a démontré dans les modèles expérimentaux des propriétés antioxydantes et neuroprotectrices, ainsi qu'une action sur la protéine  $\beta$ -amyloïde. Sa composition constante en substances pharmacologiques actives est obtenue par la culture de plantations spécifiques de Ginkgo biloba (arbre diocacé de la famille des Ginkgoaceae), réalisée dans des conditions contrôlées et avec un processus standardisé d'extraction et de purification. Il est enregistré et indiqué dans de nombreux pays, notamment pour le traitement des troubles cognitifs de la personne âgée ainsi que dans le traitement de désordres neurosensoriels.

En France, le taux de remboursement de Tanakan® a été abaissé à 15% au 1er avril 2010, comme l'ensemble des médicaments à Service Médical Rendu faible ou insuffisant. Le 15 janvier 2011, le Ministre de la Santé en France a annoncé de nouvelles règles concernant les médicaments au Service Médical Rendu insuffisant dont fait partie Tanakan® : « Aucune prise en charge par la collectivité, c'est-à-dire pas de remboursement par l'assurance maladie, sauf avis contraire motivé du Ministre. »

Les ventes de Tanakan<sup>®</sup> sur les neuf premiers mois de l'année 2011 ont atteint 70,6 millions d'euros dont 50% en France. Sur l'année 2010, les ventes de Tanakan<sup>®</sup> ont atteint 96,4 millions d'euros, dont 52% en France. Entre 2005 et 2010, les ventes de Tanakan<sup>®</sup> ont décliné à un taux moyen annuel de (10,8%) en France tandis qu'elles ont progressé à un taux moyen annuel de +7,4% à l'international. Le Groupe anticipe une baisse des ventes de Tanakan<sup>®</sup> en France de l'ordre de 35%<sup>1</sup> en 2012. Cette estimation est basée sur les baisses observées des ventes intervenues à la suite du déremboursement des veinotoniques en 2008.

### **A propos d'Ipsen**

Ipsen est un groupe pharmaceutique de spécialité qui a affiché en 2010 des ventes supérieures à 1,1 milliard d'euros, L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes. Sa stratégie de développement s'appuie sur 4 franchises : neurologie / Dyspor<sup>®</sup>, endocrinologie / Somatuline<sup>®</sup>, uro-oncologie / Décapeptyl<sup>®</sup> et l'hémophilie. Par ailleurs, le Groupe a une politique active de partenariats. La R&D est spécialisée dans des plateformes différenciées et innovantes en peptides et en toxines au service des patients. En 2010, les dépenses de R&D ont atteint plus de 220 millions d'euros, soit plus de 20 % du chiffre d'affaires. Le Groupe rassemble près de 4 500 collaborateurs dans le monde. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150) et sont éligibles au SRD (« Service de Règlement Différé »). Le Groupe fait partie du SBF 120. Ipsen a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR d'Ipsen se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole IPSEY. Le site Internet d'Ipsen est [www.ipsen.com](http://www.ipsen.com).

### **Avertissement Ipsen**

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché.

---

<sup>1</sup> Impact estimé en année pleine

En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

**Pour plus d'informations:**

**Ipsen**

**Médias**

**Didier Véron**

**Directeur des Affaires Publiques et de la Communication**

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

Fax: +33 (0)1 58 33 50 58

E-mail: [didier.veron@ipsen.com](mailto:didier.veron@ipsen.com)

**Communauté financière**

**Pierre Kemula**

**Directeur des Relations Investisseurs**

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 08

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: [pierre.kemula@ipsen.com](mailto:pierre.kemula@ipsen.com)

**Stéphane Durant des Aulnois**

**Directeur Adjoint aux Relations Investisseurs**

Tel.: +33 (0)1 58 33 60 09

Fax: +33 (0)1 58 33 50 63

E-mail: [stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com](mailto:stephane.durant.des.aulnois@ipsen.com)